

FLAVESCENCE

INF

N°1
Mars 2024

Bulletin d'information du

GDON
DES
BORDEAUX

LE MOT DU PRESIDENT

« En 2023, moins de cicadelles ont été capturées sur les pièges : l'économie de traitement insecticide pour lutter contre la flavescence dorée est ainsi de plus de 2 millions d'euros, un montant record depuis 12 ans. Et en ces temps difficiles, toutes les économies comptent. Pour maintenir cette dynamique et aller plus loin, œuvrer collectivement reste primordial, particulièrement dans le contexte d'arrachage sanitaire : des élus du GDON ont alerté sur le risque de l'augmentation des repousses de vignes, réservoirs potentiels de cicadelles et de flavescence dorée. Je compte sur chacun pour éviter d'accroître ce risque sanitaire. Le GDON continue de relayer vos nombreuses remontées, attentes et craintes quant aux vignes abandonnées historiques et à venir auprès des autorités compétentes et de la filière viticole. »

Bernard Coudert
Viticulteur à Villegouge

2023. LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

p. 2 et 3

LE GDON DES BORDEAUX,

c'est aussi...
p. 4

IL EST VENU LE TEMPS DU BILAN 2023

3 668 hectares prospectés

5 % du vignoble visité

1 476 parcelles avec de la
flavescence dorée

Nouvelles communes
contaminées : Lagorce et Tarnès

0,4 % des pieds marqués sont
négatifs après analyse

1,6 hectares contaminés
à plus de 20 % sont à arracher

Sur les parcelles déjà contaminées en
2022, 1,7 fois moins de ceps détectés

Surveillance des cicadelles
sur 96 % du vignoble

96 % des pièges permettent
d'éviter un insecticide

36 % d'insecticides économisés
grâce à vos actions et celles
du GDON des Bordeaux



crédit graphique : ©Clémentine Manon

2023, LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

CICADELLE... ES-TU LA ?

SON CYCLE DE VIE

GDON... QUE FAIS-TU ?

NOS RESULTATS EN 2023

VITICULTEURS... COMMENT AGISSEZ-VOUS ?

VOS ACTIONS COLLECTIVES

Fin avril
à juillet

ELLE SE REVEILLE ELLE LARVE ELLE MANGE ELLE CONTAMINE



1 génération par an mais la période d'éclosion peut durer 2 mois.
A l'éclosion, la cicadelle ne porte pas la bactérie, elle l'acquiert en se nourrissant sur un cep malade.

NOUS COMPTONS

640 larves de cicadelles sur 541 parcelles chez 420 viticulteurs

1 passage par parcelle par 6 techniciens



VOUS ELIMINEZ...

... les repousses de vignes ensauvagées au bord de vos parcelles car elles peuvent servir de refuge à la cicadelle et à la bactérie.

VOUS EPAMPREZ...

... avant de traiter car les larves apprécient se nicher sur les pampres.

VOUS TRAITEZ...

... 1 ou 2 ou 3 fois (rendez-vous en mai pour la Flavescence Info n°2) pour éliminer les larves qui contaminent les ceps lorsqu'elles s'y nourrissent.

Juillet
à août

ELLE EST ADULTE ELLE CONTAMINE ELLE VOLE



Elle vit 10 semaines pendant lesquelles elle peut parcourir jusqu'à 500 mètres.

NOUS PIEGEONS

2 513 pièges chez 1 769 viticulteurs

1 861 cicadelles sur 19 % des pièges

4 passages par parcelle par 9 techniciens sur 5 semaines

VOUS TRAITEZ... OU NON...

... selon les résultats du piégeage en agriculture conventionnelle (rendez-vous en juillet pour la Flavescence Info n°3).

1 piège avec plus de 3 cicadelles de la flavescence dorée déclenche un traitement adulticide sur les sections cadastrales dans un rayon de 500 mètres.

L'État impose les traitements insecticides mais autorise leur diminution dans les zones où vous organisez le piégeage et la prospection via votre GDON.

août
à octobre

ELLE CONTAMINE (encore !) ELLE S'ACCUPLE ELLE POND

Elle dépose ses œufs dans l'écorce des pieds et des bois d'au moins 2 ans.

NOUS FORMONS

26 techniciens recrutés par nos soins

NOUS PROSPECTONS

3 668 hectares avec 2 661 pieds de bois noir et 13 815 pieds de flavescence dorée

1 à 3 passages par parcelle par 44 prospecteurs sur 2 mois

FORMEZ-VOUS !

Contactez votre GDON si vous souhaitez que vous ou l'un de vos salariés soit formé pour reconnaître les symptômes de la flavescence dorée, et ainsi détecter tout pied malade pour réagir le plus tôt possible sur votre vignoble. Nous organiserons une prospection avec les volontaires.

VOUS SIGNALEZ...

... tout cep suspect au GDON afin de lever le doute, via une analyse prise en charge, et ainsi vous évitez la formation d'un plus grand foyer.

Octobre
à avril

ELLE DORT...

là... dans l'écorce...



Elle a contaminé le pied, la bactérie se répand dans tout le cep et les symptômes seront visibles l'année prochaine, voire dans plusieurs années.

NOUS INFORMONS

625 courriers d'arrachage par 5 salariés permanents

NOUS CONTROLONS

l'arrachage de 100 % des pieds contaminés
1 passage par parcelle par les prospecteurs du GDON ou de la FREDON

NOUS ANALYSONS

les 12 187 relevés de terrain réalisés en 5 mois entre avril et octobre
par 5 salariés permanents

VOUS ARRACHEZ...

... les ceps peints, atteints par la flavescence dorée et/ou le bois noir avant le réveil de la cicadelle à partir du mois d'avril 2024.

En évitant toute repousse sur le pied malade car la bactérie est présente dans le greffon et le porte-greffe.

VOUS DETRUISEZ...

... les ceps arrachés et les sarments âgés d'au moins 2 ans car ils peuvent héberger des œufs de cicadelle, prêts à éclore au printemps. (Pour les brûler, demandez une confirmation en mairie).

INFORMEZ-VOUS !

Sur www.gdon-bordeaux.fr, notamment avec la carte des parcelles prospectées, des pièges et des résultats de la campagne 2023.

CONTENIR LA MALADIE

=
FORMATION
+
PROSPECTION



44 personnes
soit 3 équipes de rugby



5 833 heures
soit 1 personne employée pendant plus de 3 ans



12 855 km à pied
soit la distance entre la France et l'Australie



PAS DE CICADELLE NE VEUT PAS DIRE PAS DE FLAVESCENCE

Si votre exploitation était concernée par un piège ou un comptage de cicadelles en 2023, vous avez reçu un e-mail le 30 novembre vous présentant les résultats.

Si vous avez des ceps marqués à la peinture sur vos parcelles, un courrier vous a été envoyé le 12 janvier, indiquant le nombre de ceps symptomatiques à arracher.

Plusieurs situations possibles :

- Vous avez des cicadelles mais pas de cep symptomatique : si les cicadelles ont infecté un cep, il exprimera les symptômes au moins 1 an après.

- Vous avez des ceps symptomatiques mais pas de cicadelle : les pieds ont pu être infectés les années précédentes. De plus, un piège ne capture qu'une partie de la population de cicadelles, permettant d'estimer un risque.



LE GDON DES BORDEAUX,

c'est aussi...

AMELIORER LA LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE

● RE-GRAPONS NOUS POUR TESTER DES ACTIONS

Votre GDON a mené une démarche de concertation avec 128 viticulteurs, pépiniéristes, techniciens, conseillers, élus locaux et habitants. Ensemble, ils ont élaboré une dizaine d'actions pour améliorer la gestion de la flavescence dorée.

En 2023, 2 actions ont commencé :

- Un **partenariat avec la cave coopérative Univitis est initié pour renforcer la vigilance et l'action** des techniciens et coopérateurs face aux contaminations.
- Une **expérimentation** avec l'**INRAE** est en cours pour déterminer la **sensibilité** du **sémillon** à la flavescence dorée.

Prochainement, d'autres actions seront expérimentées avec les professionnels, les mairies et les riverains :

- Un **réseau de viticulteurs, techniciens, conseillers et élus locaux** afin de **relayer l'information** et **sensibiliser** les viticulteurs et les riverains possédant de la vigne pour être vigilants et agir rapidement.
- Créer des **supports de communication** pour **sensibiliser** les **habitants** aux **risques de contamination** par les **vignes réservoirs** et informer des **actions à mener**. Mettre en place un **système participatif** pour **recenser les vignes réservoirs** notamment grâce à une **application smartphone** et des **événements ludiques**.



● TELEDETECTION DES CEPS SYMPTOMATIQUES

- Le projet ProspectFD, basé sur une caméra embarquée sur une machine à vendanger, s'est terminé après 3 ans de recherches. Un algorithme de détection des symptômes de jaunisses a été mis au point à partir de l'expertise technique du GDON.
- Le « Challenge FD », mis en place en 2022 pour encourager ce type d'initiative, a permis de tester en conditions réelles 4 solutions de télédétection. Le niveau de précision des différents algorithmes est encore insuffisant.

Les solutions proposées ne sont pas encore prêtes à la commercialisation mais méritent la poursuite de recherches au vu de l'enjeu.

Ces 2 projets sont pilotés par l'IFV, financés par le CNIV et le ministère chargé de l'agriculture dans le cadre du Plan National contre le Dépérissement du Vignoble ou par l'Agence Nationale de la Recherche et en partenariat avec l'IMS, le BNIC, la Fédération des Interprofessions du bassin viticole Charentes-Cognac, les Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse, la FREDON Nouvelle Aquitaine, le BIVB, le CIVA, l'AVA, la FEDON 11, le Comité Champagne et la DGAL.

LES ELUS DU GDON A VOTRE ECOUTE

Bernard Coudert • Président

bernard.coudert1@gmail.com
ODG des Bordeaux - Villegouge

Christophe Terrigeol • Vice-président

christophe.terrigeol@wanadoo.fr - 06 88 38 09 07
ODG des Côtes de Bordeaux - St-Ciers-sur-Gironde

Xavier Roux • Vice-président

coustolle.fronsac@wanadoo.fr - 06 22 61 62 69
Conseil des Vins de Fronsac - Fronsac

Denis Pellé • Trésorier

contact@vignoblespelle.com - 06 75 23 30 05
ODG des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire - St-Martin-de-Sescas

Jean-Claude Pirès • Secrétaire général

ODG des Producteurs de Sainte-Foy Bordeaux - Pineuilh

Laurent Cassy

lcassy@wanadoo.fr - 06 86 44 48 71
ODG des Bordeaux - Morizès

Julien Couderc

moulindelemallet@hotmail.fr - 06 76 84 69 65
ODG des Bordeaux - Pujols

Stéphane Defraîne

ODG de l'Entre-Deux-Mers - La Sauve

Bernard Farges

bernard.farges@wanadoo.fr - 06 03 54 60 72
ODG des Bordeaux - Mauriac

Benoît Latouche

ODG Blaye et Côtes de Blaye - Laruscade

Florent Lecourt

florentlecourt@orange.fr - 06 83 88 23 38
ODG des Bordeaux - Rimons

Olivier Metzinger

olivier.metzinger@wanadoo.fr - 06 81 36 11 37
ODG des Cadillac Côtes de Bordeaux
ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac - Rions

Bernard Queyrens

bqpeyruchet@gmail.com - 06 79 82 07 91
ODG de Loupiac - Loupiac

Marie-Caroline Rozier

contact@chateaudesarras.fr
ODG des Bordeaux - St-Gervais

Nicolas Solane

crabitan.bellevue@orange.fr - 06 78 42 39 68
ODG de Sainte-Croix-du-Mont - Ste-Croix-du-Mont



05 56 85 96 02
gdon@gdon-bordeaux.fr
www.gdon-bordeaux.fr
1, route de Pasquina
33750 Beychac et Caillau

Sophie Bentéjac Directrice
Charlotte Labit Responsable technique et géomatique
Lilas Riou Animatrice territoriale
Carole Destribats Assistante administrative et technique

Financiers :

